

République Française

-----  
Département de Saône et Loire

-----  
Arrondissement de Macon

-----  
Canton de La Chapelle de Guinchay

-----  
Commune de NAVOUR-SUR-GROSNE

**Nombre de conseillers**

En exercice : 19

Présents : 13

Exprimés : 15

Pour : 19

Date de convocation :

27/07/2020

Date d'affichage :

24/07/2020

## Réunion de Conseil du 31 juillet 2020

Le vendredi 31 juillet 2020 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de NAVOUR-SUR-GROSNE, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Fabienne PRUNOT maire de NAVOUR-SUR-GROSNE.

**Étaient présents :** Bernard BADROUILLET, Raphaël CHARNAY, Jean DE WITTE, Arnaud DENOJEAN, Ludovic DROIN, Patrice FERRET, Marie-Paule HORAT, Eliane JOMAIN, Jean PIÉBOURG, Fabienne PRUNOT, Cindy ROQUENCOURT Patrice SAUVAGEOT, Philippe SAVARIS, Thierry VARACHAUD,

**Étaient absents :**

**Étaient excusés :** Amélie MARC, Albin DAUMALLE, Nathalie RAJOT,

**Procurations :** Albin DAUMALLE à Jean DE WITTE, Amélie MARC à Arnaud DENOJEAN

**Secrétaire de séance :** Marie-Paule HORAT

Madame le Maire fait l'appel des présents et demande si des remarques sont à apporter au compte-rendu de la réunion de conseil du 3 juillet 2020.

En l'absence d'observations, le compte-rendu est approuvé.

### 1. TRAVAUX EN COURS

#### Place de la Garde :

Madame le Maire indique qu'une réception partielle des travaux pour le lot VRD a eu lieu ce jeudi 30 juillet avant les congés de l'entreprise EIFFAGE. La réception globale se fera fin août après intervention de l'entreprise CHAPEY (lot aménagement paysager).

Les travaux de voirie sont terminés mais la place sera néanmoins fermée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre en raison de la chaleur afin d'éviter la détérioration de l'enrobé.

Le marquage des passages piétons s'effectuera de façon provisoire, dans l'attente de la réfection de la couche de roulement de la RD 987 prévue par le Département en 2021.

Reste à mettre en place la signalétique et la création d'un cheminement piéton devant la propriété de Madame DROIN.

L'entreprise CHAPEY est intervenue cette semaine pour étendre la terre végétale : la plantation des arbres et des rosiers s'effectuera en automne.

Reste aussi la pose des tables de pique-nique et l'aménagement d'une plateforme pour les containers d'ordures ménagères.

Madame le Maire rappelle que ce projet d'aménagement est à l'initiative du conseil municipal de Clermain qui s'était engagé avec le cabinet d'architecture « L'atelier du Triangle » pour la maîtrise d'œuvre avant la création de la commune nouvelle.

Le projet a cependant été modifié par la nouvelle équipe pour des raisons financières d'une part, et d'autre part, dans l'attente de certaines précisions concernant les travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA. Le parking Poids Lourds sur la place de la Garde a été conçu pour une durée limitée dans le temps, et devra faire l'objet de nouveaux travaux après l'aménagement de l'entrée du Bourg suite à la modification de l'échangeur actuel.

Madame PRUNOT invite les conseillers à réfléchir au futur aménagement de la place pour la deuxième phase de travaux.

### **Groupe scolaire**

Madame le Maire expose que la dernière réunion de chantier avant congés d'été s'est déroulée ce lundi 27 juillet.

L'entreprise PIGUET termine la toiture, isolation et couverture sur la partie Sud-ouest du bâtiment. (Classe maternelle)

L'entreprise MORAIS commence les fondations de la partie Nord (classes élémentaires).

Les menuiseries sont en cours de fabrication et seront posées début septembre.

Les travaux de plâtrerie-peinture commenceront vers le 15 septembre.

Le bâtiment est prévu pour accueillir 5 classes de 25 enfants.

Les travaux ont pris 4 mois de retard, l'ouverture de l'école est donc repoussée à la rentrée de septembre 2021.

### **Voirie :**

L'entreprise THIVENT a effectué cette semaine les travaux de déflachage sur les 3 communes : les travaux de monocouche et de pleine largeur auront lieu en septembre.

## **2. MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DES PERRIERES**

Madame Le Maire précise que les entreprises « DEUX PIERRES » et « Maçonnerie DARGAUD » ont été sollicitées pour de nouveaux devis.

A ce jour, nous sommes toujours en attente des devis : seule l'entreprise « SANGOUARD » a modifié son chiffrage en rajoutant un drainage derrière le mur, pour un montant de 16 073 HT.

Les conseillers pensent que les travaux doivent démarrer au plus vite pendant la bonne saison pour éviter un glissement de terrain et votent à l'unanimité pour le devis de Pascal SANGOUARD.

## **3. COMMISSION SALLE DES FETES**

Madame le Maire indique que les responsables des salles des fêtes se sont réunis le 15 juillet dernier pour harmoniser le règlement intérieur et le contrat de location.

Les fiches ont été adressées aux conseillers pour remarques éventuelles.

Il faudra racheter de la vaisselle pour la salle de Clermain et refaire des clés.

Les conseillers demandent l'évaluation du coût réel des charges (Electricité, gaz, fuel) avant de se prononcer sur les tarifs à répercuter sur les locations.

## **4. COMMISSION ESPACES VERTS**

Madame le Maire expose que la commission s'est réunie le 24 juillet pour évaluer la charge de travail de l'employé communal et réfléchir sur le profil de poste.

Au vu des différentes missions, les membres de la commission estiment qu'un poste à temps plein devient nécessaire pour la commune de Navour-sur-Grosne. (39h effectives actuellement avec Alain BOURBON sur Montagny-sur-Grosne et Éric THOMAS, agent mutualisé avec la commune de La Chapelle-du-Mont-de-France).

Les conseillers sont favorables au recrutement d'un agent à temps plein.

## **5. DELEGATIONS AU MAIRE**

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture stipulant que le conseil municipal est tenu de désigner avec précision les attributions qu'il délègue au maire. Il doit à chaque fois que le libellé du texte l'annonce, fixer les limites ou conditions des délégations consenties au maire.

Or, le conseil municipal n'a fixé aucune condition aux alinéas 16° et 26°.

« 16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les conditions définies par le conseil municipal *dans les domaines suivants : urbanisme, gestion des propriétés communales, personnel municipal, travaux, fiscalité locale* et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants »

« 26° De demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, dans les conditions fixées par le conseil municipal *pour toute opération d'investissement validée par le conseil municipal.*

## **6. DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS**

Madame le Maire explique que la commune adhère au CNAS pour que le personnel puisse bénéficier de certaines prestations d'actions sociales.

Suite aux élections municipales, il convient de désigner pour les 6 années à venir, un élu et un agent qui seront les délégués de la collectivité.

Madame Emmanuelle BOURQUIN est désignée à l'unanimité déléguée agent.

Monsieur PIEBOURG est désigné à l'unanimité délégué élu.

## **7. RACCORDEMENT RESEAU EAU POTABLE**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Franck BOUCAUD concernant sa demande de participation de financement de la commune à l'extension du réseau d'eau potable pour alimenter le siège d'exploitation « les Boudrys » à Montagny-sur-Grosne.

Le conseil municipal souhaite que ce dossier soit étudié avec le nouveau président du Syndicat.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

### **Compte -rendu réunion de chantier du 28 juillet SIE de la Haute Grosne**

Nouveau Président : Pierre LAPALUS

Les travaux concernent le renouvellement de la conduite fonte en direction de Bergesserin sur un linéaire de 770 mètres dans le chemin limitrophe entre les communes de Navour-sur-Grosne et La Chapelle-du-Mont-de-France au lieu-dit « Le Bois du Mont » (suite des travaux réalisés en 2019)

Autres travaux programmés en 2020 : déplacement de la conduite d'eau au Cours pour la construction d'une maison – réfection de la canalisation La Ferdière du Haut- La Montagne

### **Compte rendu réunion SIRTOM**

Nouveau Président : Catherine PEGON

Monsieur David SOUFFLOT s'est proposé pour la suppléance à la Commission d'Appel d'Offres

### **Compte rendu réunion SPANC**

Nouveau Président : Monsieur CHORIER

Monsieur Patrice FERRET reste membre du bureau.

Un nouvel agent a été recruté pour effectuer les contrôles des assainissements individuels lors de vente de maisons. Les contrôles se font actuellement tous les 13 ans faute de personnel.

### **Compte rendu réunion restaurant scolaire**

Monsieur PIEBOURG, président du SIVOS, indique qu'une réunion a eu lieu avec l'association du restaurant scolaire le 27 juillet afin d'évaluer la perte financière liée à la pandémie du COVID 19.

L'association n'a pas de trésorerie suffisante pour rembourser les salaires et charges sociales des agents au SIVOS. Pour rappel, le personnel est rémunéré par le SIVOS et mis à disposition de l'association moyennant la participation à hauteur de 50% des salaires et charges sociales.

Monsieur PIEBOURG, propose que les collectivités prennent en charge la dette qui s'élève à 12 972, 15 euros, répartie au prorata du nombre d'élèves par commune, soit pour la commune de Navour-sur-Grosne, la somme de 8 699,64 euros.

Considérant qu'il revient en priorité au SIVOS d'annuler la créance des charges, la décision est reportée au mois de septembre.

### **Adressage**

Madame le Maire informe les conseillers que la Communauté de communes souhaite le nombre de plaques de rues et de numéros avant fin août pour lancer le marché à bon de commande. Madame le maire annonce aux conseillers qu'un mail leur sera envoyé cette semaine afin qu'ils se chargent du repérage et calcul le nombre de panneaux.

### **Ambroisie**

Madame le Maire signale qu'elle a reçu plusieurs appels téléphoniques pour la présence d'ambroisie sur la commune, en particulier au lieu-dit « La Culée » à Montagny-sur-Grosne et aux « Saudlots » sur Brandon.

### **Messe du 15 août à La Madone :**

Madame le Maire expose que tout rassemblement supérieur à 10 personnes sur la voie publique doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préfectorale.

La Mairie attend le dossier pour le transmettre à la Préfecture.

### **Elagage :**

Isabelle AUGOYAT intervient et propose que pendant la période estivale, la commune contacte les propriétaires (résidences secondaires incluses) de la commune pour rappeler que l'élagage des buissons doit être fait.

### **Générateurs anti-grêle :**

Isabelle AUGOYAT et Raphaël CHARNAY demandent, à titre préventif, qu'un arrêté ou une délibération soient pris, interdisant les générateurs sur la commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Prochain Conseil le 4 septembre 2020**

### **Fin de la séance 23h30**